

CREATION D'UN GROUPE DE PARTAGE POUR UNE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE RENOUVELABLE

Je soussigné(e)

Nom, Prénom

demeurant à

No, Rue, CP et Localité

Téléphone

Privé, Bureau, Mobile

Compte bancaire

LU

Institut bancaire (BIC-Code)

No compte bancaire (IBAN)

prie le collège échevinal de la Commune de Schuttrange de bien vouloir m'accorder une subvention

Pièces à joindre: - convention signée avec le gestionnaire de réseau électrique

La demande doit être faite à l'administration communale endéans 1 an date de la signature de la convention avec le gestionnaire de réseau électrique. Subside: Groupe de partage,

- dans le cadre d'une autoconsommation collective locale: 200€

- dans le cadre d'une communauté énergétique locale: 300€

Signature:

Renvoyer à:

Administration communale de Schuttrange
2, Place de l'église
L-5367 Schuttrange

Tel. 35 01 13 231

laurent.hartz@schuttrange.lu

KlimaPakt

Meng Gemeng engagéiert sech



Accordée et acquittée la somme de: € , le . .

Non-accordée pour cause :